



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

DOCUMENT DE TRAVAIL DE LA FAO SUR
LES POLITIQUES COMMERCIALES ET LES
PRODUITS DE BASE No. 48

**DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DE
L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER
DANS L'AGRICULTURE DES PAYS
EN DÉVELOPPEMENT POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**




Défis et opportunités de l'investissement étranger dans l'agriculture des pays en développement pour le développement durable

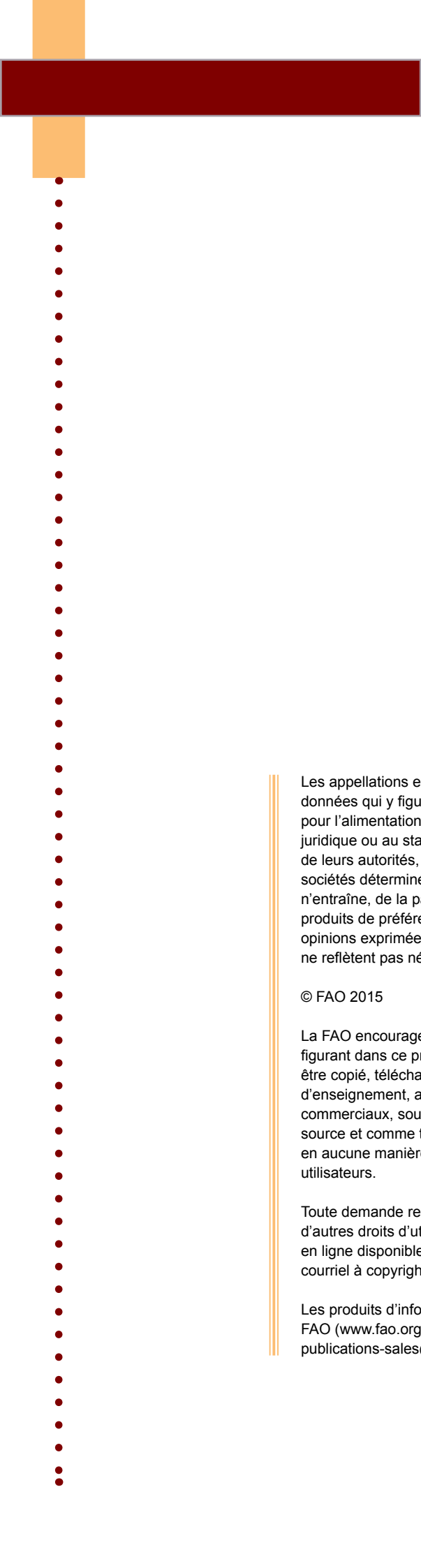
Par

Eric Jesper Karlsson

Consultant, Division du commerce et des marchés
Département du Développement Économique et Social



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2015



Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO 2015

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des Matières

Remerciements	iv
Investissement agricole et sécurité alimentaire	1
Le rôle central des investissements réalisés par les agriculteurs	1
L'investissement des micro-, petites et moyennes entreprises nationales dans les filières agricoles	1
Environnements porteurs et investissement public	2
Investissements étrangers dans l'agriculture	3
Investissements étrangers dans l'agriculture et sécurité alimentaire	4
Gouvernance, connaissances et directives internationales	4
Acquisitions de terres à grande échelle	6
Des modèles entrepreneuriaux inclusifs	7
Arguments économiques en faveur d'un investissement responsable dans l'agriculture	8
Mesures visant à minimiser les risques liés à l'IED dans l'agriculture et à garantir la réalisation d'avantages mutuels	9
Soutenir les organisations locales et la coopération public-privé	11
Conclusions	12
Références	13



Remerciements

L'auteur tient à remercier tout particulièrement Pascal Liu pour ses conseils et ses précieux commentaires. Il est profondément reconnaissant des nombreux éclairages fournis par Pedro Arias, David Hallam, Suffyan Koroma, Manitra Rakotoarisoa, Yannick Fiedler et les membres du Groupe de travail inter-agence et de l'équipe chargée de l'investissement international au sein de la Division du commerce et des marchés de la FAO. L'auteur tient également à remercier María Arnal, Giang Duong, Karolina Ehnstrand, Charlotta Jull, Carin Smaller, Will Speller, Natalie Vergara Giron et Raffaele Bertini pour leurs commentaires sur les versions antérieures, et Rita Di Iorio et James Edge pour leur appui technique.

Investissement agricole et sécurité alimentaire

La majorité des populations pauvres et des personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire dans le monde vivent dans les zones rurales des pays en développement et tirent l'essentiel de leur subsistance de l'agriculture. La croissance agricole peut être particulièrement efficace pour lutter contre la faim et sortir ces personnes de la pauvreté. L'investissement¹ est une condition nécessaire à la croissance agricole. Malheureusement, au cours des dernières décennies, l'investissement agricole a stagné ou reculé dans de nombreux pays, en particulier en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud, régions où la faim est la plus répandue.

De nombreux pays qui ont réussi à accroître les investissements dans le secteur agricole, sont maintenant en bonne voie pour atteindre l'objectif du Millénaire consistant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim, même s'il reste encore beaucoup d'efforts à fournir. L'évolution des modes de consommation, la croissance démographique mondiale et l'érosion des ressources naturelles, risquent de peser lourdement sur l'agriculture. Des investissements sont nécessaires pour accroître et stabiliser l'offre de denrées alimentaires nutritives et à des prix abordables, créer des emplois, faciliter l'utilisation durable des ressources naturelles et stimuler la croissance des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie. La FAO estime qu'il faudrait accroître d'au moins 50 pour cent l'investissement agricole dans les pays en développement pour répondre à l'augmentation prévue de la demande mondiale et satisfaire les besoins de 9 milliards d'individus à l'horizon 2050. Pour atteindre l'objectif Faim zéro, c'est-à-dire l'éradication de la faim de manière durable, davantage d'investissements sont nécessaires.

Le rôle central des investissements réalisés par les agriculteurs

L'investissement prend de nombreuses formes et peut être effectué par divers acteurs, qui ont tous un rôle important à jouer. Pour que l'investissement participe à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté, les pauvres doivent être impliqués. Cela signifie qu'il faut donner aux pauvres les moyens d'investir et les inciter à le faire. Il est de plus en plus reconnu que la majeure partie des investissements dans les exploitations agricoles des pays en développement sont effectués par les agriculteurs eux-mêmes – qui sont pour la plupart des petits producteurs pauvres. Les agriculteurs dans les pays en développement n'investissent en moyenne que 150\$E.-U. par an. Toutefois, l'ensemble des investissements réalisés par tous les agriculteurs dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire représente plus de 170 milliards de dollars E.-U., soit trois fois plus que toutes les autres sources d'investissement combinées ([FAO, 2012a](#)).

L'investissement des micro-, petites et moyennes entreprises nationales dans les filières agricoles

L'absence de marchés d'intrants et de produits adéquats dissuade les agriculteurs de faire des investissements productifs. Sans accès à des semences, des engrais, des crédits ou des savoirs adéquats, il est difficile d'investir. Sans accès à des marchés de gros ou de détail, il ne sert à rien de produire des excédents commercialisables. Il convient ainsi d'investir beaucoup plus dans les goulets d'étranglement des systèmes alimentaires – au niveau des intrants,

¹ L'investissement peut être défini comme une évolution du stock de capital existant. L'accumulation de capital est indispensable à la croissance économique. Le capital prend de nombreuses formes: le capital financier, le capital productif, le capital fixe, le capital circulant, mais aussi le capital humain, le capital social et le capital naturel. Ces différentes formes de capital peuvent se superposer et se compléter, mais difficilement se substituer les unes aux autres.

de la transformation, du stockage et de la commercialisation – pour permettre et encourager l’investissement dans les exploitations agricoles. Dans les pays en développement, les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) nationales dominent les segments en amont et en aval des chaînes d’approvisionnement agricoles.

L’essentiel de la croissance démographique dans les décennies à venir devrait avoir lieu dans les zones urbaines des pays en développement, et compter pour une part importante dans la hausse de la demande de produits agricoles. Les MPME nationales vont jouer un rôle clé dans le développement de chaînes de valeur nationales et intrarégionales, nécessaires pour assurer aux consommateurs urbains un accès à des aliments à des prix abordables et garantir que l’argent dépensé par ces consommateurs est restitué aux zones rurales, en faveur de la création d’emplois et de l’ajout de valeur dans le secteur agricole. À cet égard, la modernisation des filières de la pomme de terre et du riz, qui ont permis l’établissement de liens entre les producteurs ruraux pauvres et les consommateurs urbains au Bangladesh, en Chine et en Inde sont des exemples particulièrement intéressants. Les agriculteurs impliqués dans ces chaînes de valeur, quelle que soit la taille de leurs parcelles, ont profité de l’amélioration des marchés d’intrants et de technologies de l’information. Les agriculteurs et les consommateurs tirent également profit des importants investissements privés effectués dans la modernisation des activités de transformation, de stockage et de vente au détail. Ces évolutions profondes ont été encouragées par des politiques et des investissements publics, notamment dans la recherche et le développement, la distribution de semences et l’infrastructure ([BAD et IFPRI, 2012](#)).

Environnements porteurs et investissement public²

Créer des possibilités d’épargne et d’investissement en faveur des petits producteurs et des MPME est essentiel en vue de l’établissement d’un environnement propice à une croissance agricole durable et inclusive. Il n’existe cependant pas de modèle universel pour ce faire. Les petits producteurs et autres acteurs des filières sont très divers. Les conditions au sein et entre les régions et les pays sont également très variées. Alors que les petits producteurs les plus marginalisés, notamment les femmes, réalisent une part importante du travail dans le secteur agricole, ils vivent en dessous du seuil de pauvreté et ne sont donc pas en mesure d’épargner et d’investir. Les petits producteurs mieux lotis sont plus à même de faire des investissements productifs à long terme et de produire une quantité importante de surplus commercialisables. Naturellement, les besoins de ces groupes varient. À mesure que les économies rurales croissent et se diversifient, des mesures différentes peuvent aider certains petits producteurs à se développer et à devenir des producteurs commerciaux de succès tandis que d’autres peuvent avoir besoin d’un soutien pour quitter le secteur agricole et trouver un emploi décent dans des secteurs autres que l’agriculture. Globalement, pour favoriser ces évolutions, les investissements publics dans les biens publics, y compris les routes, l’infrastructure électrique, les technologies de communication et les services financiers et sociaux en milieu rural, peuvent se révéler déterminants. Les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays en développement se sont par le passé engagés à augmenter les dépenses dans l’agriculture et les activités liées au développement rural. Le temps est venu de respecter ces engagements, en les adaptant aux besoins spécifiques des contextes locaux.

² Cette partie s’appuie sur [FAO, 2012a](#); [FAO, 2013b](#) et [IIED & Oxfam, 2013](#)

Les institutions et les politiques publiques qui influent sur la qualité et la quantité des investissements doivent être renforcées dans de nombreux pays en développement. Pour les petits producteurs, les politiques et les institutions qui régissent les régimes fonciers et les droits de propriété des terres et des ressources naturelles, sont particulièrement importantes. La terre et la main d'œuvre sont les principaux facteurs de production des petits producteurs agricoles. Néanmoins, nombre d'entre eux n'ont pas accès à la terre. Des droits fonciers insuffisamment protégés constituent une menace majeure pour la capacité de nombreuses populations rurales marginalisées à exercer leur droit à l'alimentation. Cette situation est également un facteur dissuasif pour les investissements à long terme. Les individus qui ne possèdent pas de droits clairs et prévisibles sur les terres qu'ils utilisent, ne peuvent pas accéder facilement au crédit. En outre, ils sont souvent peu enclins à faire des investissements à long terme, par exemple dans des cultures pérennes ou l'amélioration des terres, car ils ne sont pas sûrs de pouvoir tirer profit de ces investissements, s'ils sont par la suite contraint de quitter leurs terres.

Les petits producteurs peuvent être particulièrement vulnérables à la dépossession des terres, à mesure qu'augmente la concurrence pour cette ressource non renouvelable. Il est par conséquent urgent de renforcer les régimes fonciers, les droits de propriété et autres politiques qui font pencher la balance en faveur des petits producteurs, lorsque des investisseurs commerciaux privés convoitent les terres.

Investissements étrangers dans l'agriculture

Le flux d'investissement étranger direct (IED) dans l'agriculture des pays en développement est beaucoup moins important que celui de l'investissement national. La part du total de l'IED dans les pays en développement allouée au secteur agro-alimentaire est très faible, et principalement destinée aux activités en aval, dans des pays à revenu intermédiaire ([FAO 2013a](#)). Cependant, plusieurs facteurs interdépendants³ ont abouti à une augmentation significative de l'IED dans l'agriculture primaire de certains des pays les moins avancés au cours de la seconde moitié des années 2000. Cette augmentation est relativement faible en termes strictement financiers, mais elle se traduit par un transfert du contrôle exercé sur de grandes étendues de terres agricoles et d'autres ressources productives.

L'IED dans l'agriculture primaire peut avoir un effet transformateur au niveau local et national. Compte tenu des besoins massifs en matière d'investissement dans l'agriculture et les ressources financières limitées du secteur privé et des budgets publics nationaux, un accroissement de l'IED dans l'agriculture primaire peut être bénéfique. L'IED dans le secteur agricole peut générer des emplois décents et des revenus non salariaux, créer des infrastructures, faciliter le développement des filières nationales et l'accès aux marchés mondiaux, et favoriser l'adoption de nouvelles technologies ou de nouveaux modèles entrepreneuriaux. Tous les investissements ne sont cependant pas souhaitables au même titre. On reconnaît de plus en plus qu'en l'absence de contrôle, certaines formes d'investissements agricoles – notamment ceux impliquant des acquisitions de terres à grande échelle – peuvent comporter des risques importants.

³ Parmi ces facteurs figurent: les préoccupations liées à la sécurité alimentaire de certains pays riches importateurs nets de produits alimentaires après la flambée des prix alimentaires survenue en 2007-2008, les politiques bioénergétiques de certains pays de l'OCDE qui ont motivé des projets à grande échelle de production de biocarburants liquides, et la crise financière qui a incité les investisseurs à diversifier leurs portefeuilles et à utiliser la terre comme protection contre l'inflation. Au niveau de l'offre, la déréglementation et la libéralisation des marchés agricoles, le coût peu élevé des baux fonciers, les exonérations fiscales et l'abondance des terres ont également joué un rôle ([FAO, 2013b](#)).

Investissements étrangers dans l'agriculture et sécurité alimentaire

Il existe peu de données probantes systématiques sur les effets de l'IED agricole sur la sécurité alimentaire. Une augmentation de l'IED axé sur la recherche de marchés – à la fois dans la production et dans les goulets d'étranglement des filières – peut apporter des avantages, notamment une augmentation de la productivité et de la production d'aliments pour la consommation locale et la création de liens entre les petits producteurs pauvres et les consommateurs urbains pauvres. La croissance rapide des populations urbaines dans les pays en développement est clairement un argument commercial en faveur de ce type d'investissements.

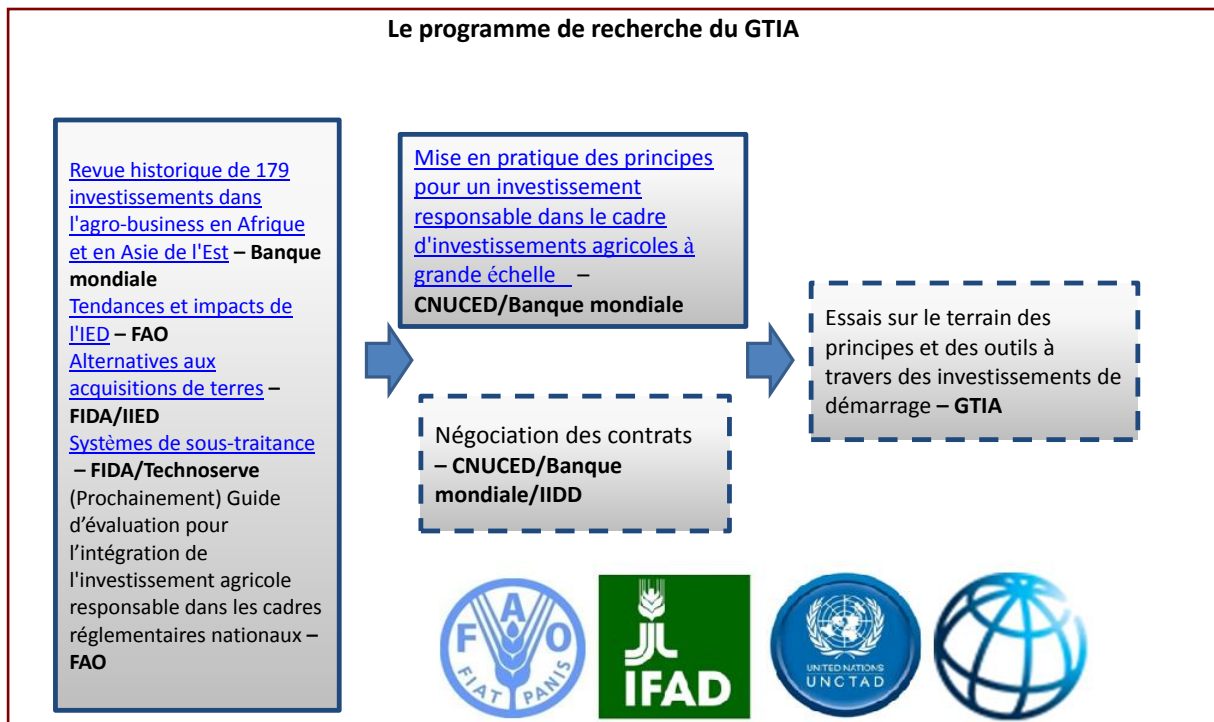
Jusqu'à présent, l'investissement étranger dans l'agriculture primaire des pays en développement était la plupart du temps axé sur la valorisation des ressources et l'exportation. Ces investissements peuvent avoir des effets positifs, notamment sur les recettes d'exportation, sur la production et la productivité et sur la création d'emplois. L'introduction de nouvelles technologies peut également avoir des retombées positives sur les producteurs à petite échelle, et accroître leur capacité à produire des excédents destinés aux marchés intérieurs.

En revanche, les projets enclavés qui entretiennent peu de liens avec l'économie rurale locale, et les investissements qui détournent la main-d'œuvre des activités traditionnelles de subsistance pour la production de cultures non comestibles ou destinées à l'exportation, peuvent également présenter des risques importants pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Il convient donc d'identifier d'éventuelles utilisations concurrentes des ressources productives avant d'approuver des projets de grande envergure. La priorité doit être accordée à la sécurité alimentaire. Les investissements doivent également être cohérents avec les stratégies de développement des pays hôtes et avec la vision du développement des communautés concernées ([FAO, 2013a](#); [FAO, FIDA, CNUCED et Banque mondiale, 2010](#)).

Gouvernance, connaissances et directives internationales

La nécessité d'accroître l'investissement dans l'agriculture des pays en développement est apparue de plus en plus évidente au lendemain de la crise des prix alimentaires survenue en 2007-2008. Au cours de cette même période, les effets potentiellement négatifs des acquisitions de terres à grande échelle – souvent désignées comme «accaparement des terres» – sont devenus une source de préoccupation. La qualité de la gouvernance, au niveau national et local, est un facteur déterminant qui influe sur les volumes et les résultats de l'investissement. Malheureusement, les pays les moins développés, qui ont le plus besoin d'une hausse des investissements, sont souvent caractérisés par des lois et des politiques incohérentes et de faibles capacités institutionnelles. Les décisions en matière d'investissement – des gouvernements, des entreprises ou des collectivités locales - doivent également être fondées sur des éléments empiriques solides. Des appels ont par conséquent été lancés en faveur de réglementations et de directives internationales visant à encourager l'investissement dans l'agriculture tout en évitant les risques liés à celui-ci.

À ce moment-là, les connaissances empiriques sur l'investissement agricole, en particulier l'investissement agricole international, étaient cependant limitées. Le Groupe de travail inter-agence (GTIA), composé d'experts de la FAO, du FIDA, de la CNUCED et de la Banque mondiale, ont ainsi développé un programme de recherche, qui a largement contribué à la création d'un corpus croissant de connaissances empiriques. Ces connaissances peuvent éclairer et renforcer les processus décisionnels et contribuer au dialogue mondial sur ces questions.



Les membres du GTIA ont élaboré des rapports sur différents thèmes, et se sont notamment penchés sur les tendances et les impacts des investissements étrangers dans l'agriculture, l'évolution historique de l'investissement dans le secteur agroalimentaire, les alternatives aux acquisitions de terres à grande échelle, et la mise en pratique des principes pour un investissement responsable dans le cadre des investissements agricoles à grande échelle (FAO, 2013a; Banque mondiale, 2012; FIDA/IIED, 2011; Banque mondiale et CNUCED, 2014). La prochaine étape du programme de recherche du GTIA, illustré dans le graphique ci-dessus, sera de tester l'utilisation de principes pour l'investissement agricole responsable par des entreprises du secteur agroalimentaire lors de la mise en place de nouveaux projets d'investissement.

Grâce à la recherche sur les investissements agricoles, diverses initiatives visant à mettre en place des normes internationales ont vu le jour. Au début de l'année 2010, le GTIA a proposé un ensemble de *Principes pour un investissement agricole responsable qui respecte les droits, les moyens de subsistance et les ressources* (Principes RAI) (FAO, FIDA, CNUCED et Banque mondiale, 2010). Bien que ces principes aient été formulés en vue d'atténuer les risques que comportent les acquisitions transnationales de terres à grande échelle, ils peuvent s'appliquer à diverses formes d'investissement dans l'agriculture primaire. Les Principes RAI ont été présentés comme une contribution au «dialogue mondial en cours» et comme un «document vivant» qui sera élaboré, amélioré et mis en œuvre en tenant compte des données empiriques. La FAO a également élaboré des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* (FAO 2012b), qui ont été approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en 2012. Par ailleurs, le GTIA a soutenu et contribué activement au processus de consultation inclusif initié en 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) visant à élaborer des *Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires* qui ont été approuvés à la quarante et unième

session du CSA, en 2014. Parallèlement, l'OCDE et la FAO développent conjointement des conseils pratiques sur la façon dont les entreprises peuvent éviter d'enfreindre les principes et normes internationalement reconnus et adopter un comportement commercial responsable dans les filières agricoles. L'Initiative sur les politiques foncières, initiée par des chefs d'état africains, élabore actuellement des principes directeurs pour l'investissement à grande échelle axé sur les terres. Des efforts sont nécessaires pour éviter la duplication d'efforts et créer des synergies entre les différentes initiatives.

La plupart de ces normes attirent l'attention sur les droits fondamentaux et les moyens de subsistance des populations rurales, ainsi que sur la nécessité de mettre en place des investissements agricoles socialement et écologiquement durables. Ces normes sont volontaires et ne sont pas destinées à remplacer mais plutôt à renforcer et à éclairer les législations nationales, les stratégies de responsabilité sociale et environnementale des entreprises et l'action publique. L'utilité de ces principes a été remise en question, du fait de leur nature volontaire et de l'absence de mécanismes coercitifs en cas de non-respect. Toutefois, en raison des intérêts très variés des diverses parties prenantes, il serait pratiquement impossible de parvenir à un consensus sur des accords contraignants en matière d'investissement agricole au niveau international. L'expérience montre également que les cadres internationaux non contraignants peuvent influencer les décisions en matière d'investissement. Il faut pour cela que leur développement et leur application soient participatifs et perçus comme légitimes par toutes les parties prenantes concernées. Pour favoriser leur faisabilité et atteindre l'impact souhaité, ils doivent aussi s'appuyer sur les leçons apprises et les bonnes pratiques identifiées par le biais de travaux de recherche et d'essais approfondis et réguliers sur le terrain.

Acquisitions de terres à grande échelle

Le phénomène des acquisitions de terres à grande échelle dans les pays en développement – souvent appelé «accaparement des terres» – est la manifestation la plus controversée de la tendance à la hausse des investissements dans l'agriculture primaire⁴.

Les risques sociaux, environnementaux et économiques des acquisitions de terres à grande échelle sont bien documentés ([Anseeuw et al. 2012](#); [FAO 2013a](#)). C'est sans aucun doute le type d'investissement le moins susceptible de produire des avantages conséquents pour les collectivités locales. Pour les populations des zones rurales, où les taux de sous-emploi sont élevés, la création d'emplois est souvent considérée comme le principal bénéfice possible d'un projet agro-industriel. L'emploi dans une plantation peut être une alternative intéressante à l'agriculture de subsistance, si les conditions sont acceptables. Les plantations à grande échelle peuvent générer des emplois décents dans des régions reculées, avec des taux de chômage élevés et une forte dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance. Malheureusement, nombre de ces emplois sont mal payés et dangereux ([FAO, 2013a](#); [Banque mondiale et CNUCED, 2014](#)).

Il convient également de prendre en considération l'impact net, à moyen et à long terme, sur les moyens de subsistance. Un nouveau projet d'investissement peut créer un grand

⁴ La publication de la FAO *Tendances et impacts des investissements étrangers dans l'agriculture des pays en développement - Résultats d'études de cas* donne un aperçu des facteurs déterminants, des tendances et des effets des acquisitions étrangères de terres à grande échelle, et présente des modèles économiques alternatifs ([FAO, 2013b](#)). Plusieurs arguments avancés dans ce document sont tirés de cette publication.

nombre d'emplois temporaires au départ. Toutefois, ces emplois peuvent disparaître à mesure qu'augmente l'intensité en capital de la production. Les emplois créés par les nouveaux projets de plantation peuvent également être de moins bonne qualité que les moyens de subsistance générés par les précédents modes de production pour une même unité de surface ([FAO, 2013a](#)). La taille et le mode de production sont également importants. Il existe généralement une relation inverse entre la taille d'une plantation et les moyens de subsistance générés par hectare. Les plantations ou les projets à plus petite échelle, qui engagent des petits producteurs comme sous traitants, génèrent généralement plus de possibilités de subsistance par unité de surface ([Banque mondiale et CNUCED, 2014](#)). C'est important, compte tenu des taux de chômage élevés dans de nombreuses zones rurales.

Des modèles entrepreneuriaux inclusifs

Toutes les acquisitions de terres à grande échelle ne peuvent pas être considérées comme une forme «d'accaparement des terres». Les plantations à grande échelle peuvent en effet avoir leur place dans le cadre de la stratégie de développement d'un pays. Toutefois, compte tenu des risques, les investisseurs commerciaux privés et les gouvernements des pays hôtes et des pays sources devraient sérieusement envisager d'autres types de modèles d'investissement, qui ne comportent pas de transfert de droits fonciers à grande échelle (Cf. [FAO 2012b](#), paragraphe 12.6; [FAO, 2013a](#)). Les modèles hybrides, dans lesquels un domaine central relativement petit s'étend à travers des mécanismes de sous-traitance impliquant les petits producteurs environnants plutôt qu'à travers l'acquisition de terres, peuvent également être très fructueux ([Banque mondiale, 2013](#)).

Bien qu'il n'existe pas de solution universelle bénéfique à toutes les parties, les projets qui allient les forces de l'investisseur à celles des petits producteurs sont ceux qui ont le plus de chances de succès ([FAO, 2013a](#)). À cet égard, il convient de tenir compte du fait que les petits producteurs agricoles et les MPME nationales comptent pour l'essentiel des investissements dans les pays en développement. L'IED dans l'agriculture peut compléter et stimuler les investissements privés nationaux, mais en aucune manière les remplacer.

Les systèmes de monoculture à grande échelle ont souvent été associés à des répercussions négatives sur l'environnement, comme la dégradation des sols, la pollution de l'eau, la perte de biodiversité et la déforestation. Les modèles entrepreneuriaux qui impliquent les petits producteurs peuvent être plus propices pour amorcer la transition nécessaire vers des systèmes agricoles qui produisent plus, tout en exerçant moins de pression sur les ressources productives, et qui régénèrent les services écosystémiques comme la séquestration du CO₂ et la biodiversité génétique ([FAO, 2011](#)).

De nombreuses difficultés apparaissent dès les premiers stades d'un projet d'investissement. La réussite de nouvelles entreprises innovantes peut avoir un effet transformateur sur les communautés environnantes. Cependant, il est prudent de procéder à un développement par étapes, en commençant par des parcelles de terre relativement petites, et en cherchant à étendre l'activité seulement lorsque les risques financiers, administratifs, fonciers, communautaires et de gouvernance ont été maîtrisés de manière adéquate ([Banque mondiale et CNUCED, 2014](#)). Il convient également de prendre en considération l'investissement de capitaux dans des projets agricoles déjà existants. Dans de nombreux cas, les projets qui fonctionnaient en dessous de leur capacité, ont vu leur viabilité économique et sociale améliorée grâce à l'apport d'investissements supplémentaires provenant de nouvelles sources. Les nouveaux

investisseurs peuvent injecter de nouveaux capitaux et du savoir-faire dans un projet, tout en bénéficiant des capitaux précédemment investis et des leçons tirées des erreurs passées ([Banque mondiale, 2012](#)).

Arguments économiques en faveur d'un investissement responsable dans l'agriculture

Les exemples de modèles entrepreneuriaux qui impliquent les communautés locales, y compris les groupes les plus vulnérables, et qui prennent en compte les impacts environnementaux, sont légion. La difficulté réside dans la réplication et la reproduction à plus grande échelle de ces modèles. Le manque d'engagement suffisant du secteur privé commercial et l'absence de volonté politique sont des défis qui peuvent être difficiles à relever. Les facteurs d'économie politique et les intérêts particuliers peuvent favoriser des comportements commerciaux spéculatifs et abusifs.

Compte tenu de l'augmentation prévue de la demande de produits et de services dérivés de la terre, du faible coût actuel des baux fonciers dans de nombreux pays en développement et du recul des terres disponibles, la spéculation sur les terres ou les investissements à grande échelle dans l'agriculture des pays en développement offrent des possibilités de rendements élevés. Il est toutefois important de rappeler le taux d'échec financier particulièrement élevé des projets agricoles à grande échelle dans les pays en développement. Les échecs sont souvent attribuables à des comportements commerciaux négligents. Très souvent, les risques auraient pu être découverts avant ou à un stade précoce de la mise en œuvre ([Banque mondiale, 2012](#)). Les précurseurs de la ruée actuelle vers les terres ont souvent découvert, à leurs dépens, que détenir un contrat d'exploitation pour une grande parcelle de terrain ne suffisait pas à garantir une exploitation rentable. Des régimes fonciers dysfonctionnels, le mépris des droits et des revendications territoriales se chevauchant, ont maintes fois abouti à des conflits, des litiges, des retards ou des interruptions de la mise en œuvre, et ont porté atteinte à la réputation de certaines entreprises. Ces risques fonciers peuvent occasionner des coûts incalculables pour les investisseurs ([The Munden Project, 2013](#)).

Les systèmes agricoles et alimentaires sont les plus à risque en termes de «méga-forces de durabilité», telles que la pauvreté, la faim, la croissance démographique, le changement climatique, la concurrence pour les maigres ressources naturelles, et la dégradation de l'environnement. Pourtant, de nombreux investisseurs commerciaux privés, actifs dans le secteur agroalimentaire, ne sont actuellement pas suffisamment armés pour répondre à ces défis. Nombre d'entre eux font peu pour réduire leur empreinte écologique et l'exposition aux coûts environnementaux ([Ecoagriculture Partners, 2013](#)).

Toutefois, les gouvernements et les acteurs du secteur privé tournés vers l'avenir, ont pris conscience des avantages économiques potentiels de la mise en place d'entreprises écologiquement et socialement durables. Certains investisseurs commerciaux privés ont véritablement montré qu'ils souhaitaient aller au-delà des exigences légales minimales afin de créer de la valeur partagée au profit de toutes les parties prenantes. La prévention et l'atténuation des risques, ainsi que l'efficacité de la filière – ou l'assurance d'un approvisionnement stable et à long terme en matières premières agricoles – sont des facteurs déterminants en vue d'un comportement commercial plus responsable. Le respect des différentes normes internationales devient également de plus en plus important pour les investisseurs qui cherchent à accéder aux marchés à forte valeur ajoutée ou à obtenir des financements et l'appui des institutions

financières. Il incombe aux gouvernements des pays en voie de développement, axés vers l'avenir, de choisir avec soin les investissements qu'ils souhaitent ([Banque mondiale et CNUCED, 2014](#)).

Ces dernières années, de nombreux gouvernements ont également fixé des limites concernant le transfert de terres, révisé les processus d'évaluation des propositions de projets, et impliqué les collectivités locales et les particuliers dans des processus participatifs de planification de l'utilisation des terres.⁵ En République démocratique populaire lao, des efforts ont été déployés pour élaborer des plans locaux d'utilisation des terres et des accords formels d'utilisation des terres, qui reconnaissent les différents droits fonciers ([Wehrmann, 2011](#)). Conscient des risques associés à une augmentation spectaculaire de la demande de terres agricoles, le Gouvernement du Mozambique a instauré un moratoire sur les transferts de terres, au cours duquel les terres considérées comme disponibles pour l'investissement ont été identifiées dans un système de planification locale de l'utilisation des terres, et les processus d'approbation des projets ont été révisés ([FAO, FIDA, CNUCED et Banque mondiale, 2010](#)).

Mesures visant à réduire les risques liés à l'IED dans l'agriculture et à garantir la réalisation d'avantages mutuels

Compte tenu des ressources financières limitées de nombreux gouvernements et des coûts sociaux, environnementaux et financiers élevés que représentent des investissements défaillants, qu'ils soient axés sur l'exploitation ou sur la spéculation, la meilleure solution pour les gouvernements consiste à filtrer les propositions d'investissement non viables avant qu'elles ne soient approuvées. Des études approfondies de préféabilité – y compris des exigences relatives à la déclaration de la viabilité financière et des performances antérieures des investisseurs – constituent des premières mesures efficaces en vue de l'examen d'un investissement. Dans les cas où les investisseurs souhaitent acquérir des terres, ils devraient être tenus d'indiquer clairement l'utilisation prévue. Si les terres ne sont pas utilisées aux fins prévues au cours d'un laps de temps donné, elles pourraient revenir à leur propriétaire d'origine. Les investisseurs peuvent également être tenus de déposer un certain pourcentage du prix de location ou d'achat ou de la valeur de l'investissement au moment de présenter leur offre. Ces mesures simples peuvent augmenter la probabilité de recevoir des propositions d'investissement financièrement viables (Deininger 2011).

Après un premier tri réussi, il convient de prendre d'autres mesures pour accroître la probabilité que les investissements se traduisent par des avantages et bénéfices mutuels, et de réduire les risques liés aux projets d'investissement à grande échelle. Celles-ci comprennent, entre autres, des Études d'impact environnemental et social (EIES) qui doivent permettre l'élaboration de plans de gestion, des termes clairement énoncés concernant le partage et la durabilité des avantages dans les contrats commerciaux et les cadres réglementaires, ainsi que des processus de suivi et évaluation continus et des sanctions applicables en cas de non-conformité.

⁵ Alors que de nombreux pays ont promulgué des lois et des politiques donnant la priorité aux droits et aux moyens de subsistance des populations rurales, leur mise en œuvre est souvent à la traîne. Pour être efficaces, les lois et les politiques doivent également être adaptées aux contextes locaux ou nationaux. A titre d'exemple, des critiques accrues contre les acquisitions de terres à grande échelle par des étrangers peuvent inciter un gouvernement à décréter un moratoire sur la possession de terres par des étrangers. Toutefois, dans certains pays, le fort taux d'acquisitions de petites parcelles par des acteurs nationaux est plus problématique, en termes de remembrement agricole et de limitation de l'accès à la terre pour les petits exploitants (Cf. Jayne et al. 2014).

Ces mesures doivent s'appuyer sur une approche fondée sur les droits. Il convient de prendre en considération un certain nombre de principes éthiques essentiels. Tout d'abord, les parties prenantes directement concernées par un projet d'investissement à grande échelle doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs préoccupations. Sur la base des principes relatifs aux droits humains, tels que le droit à l'autodétermination, les communautés et les personnes directement touchées pourraient également faire valoir leur droit à contribuer au processus d'approbation ou de rejet, ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre du projet (cf. la Charte de l'ONU et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques). Avant d'examiner les projets de grande envergure dans une zone géographique spécifique, il convient également d'identifier préalablement les droits fonciers légitimes des communautés et des individus concernés, et les moyens de protéger ces droits ([FAO 2012b](#); [FAO, FIDA, CNUCED et Banque mondiale, 2010](#)).

Les questions de parité hommes-femmes et d'équité doivent également être soulignées. Les répercussions de l'investissement varient, entre autres, selon le sexe, l'ethnie, et la classe sociale. La production de cultures alimentaires incombe généralement aux femmes, tandis que les hommes sont plus souvent employés comme travailleurs dans les plantations et engagés comme sous-traitants. Les femmes, qui sont souvent responsables de la sécurité alimentaire de leur ménage, pourraient donc être lésées si les cultures vivrières locales étaient remplacées par des entreprises commerciales. Les producteurs relativement plus grands, à proximité de ressources en eau et d'infrastructures, ont également plus de chances de bénéficier de contrats de sous-traitance, que les petits agriculteurs qui vivent dans des régions éloignées. Dans le meilleur des cas, la croissance des revenus monétaires dans les économies rurales peut également se traduire par la création d'emplois décents non agricoles pour les groupes et les individus marginalisés, car l'augmentation du flux de trésorerie entraîne une hausse de la demande pour divers produits et services. Pour garantir des bénéfices largement partagés, les investisseurs et les décideurs politiques doivent tenir pleinement compte des implications de ces investissements en termes de parité hommes-femmes et d'équité. (Cf. [FAO, 2012c](#); [FAO, FIDA, CNUCED et Banque mondiale, 2010](#)).

Compte tenu de la dépendance de l'agriculture à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes, et de ses impacts significatifs sur l'environnement, positifs ou négatifs, il est absolument nécessaire de réaliser des études d'impact environnemental approfondies avant d'approuver un investissement à grande échelle et de mettre en place des systèmes fiables de gestion environnementale pendant toute la durée de l'investissement (Cf. [FAO, FIDA, CNUCED et Banque mondiale, 2010](#)).

Les procédures de diligence raisonnable en la matière doivent reposer sur diverses disciplines et méthodologies scientifiques et avoir recours à des données quantitatives et qualitatives, de manière transparente. Ces procédures sont inévitablement longues et coûteuses pour des projets de grande envergure, mais elles sont nécessaires dans une optique de protection des droits de l'homme et elles constituent un moyen efficace et rentable d'éviter ou de minimiser les risques susmentionnés.

Il est important de veiller à ce que les investisseurs responsables avec des ressources limitées ne soient pas découragés. Ainsi, il est parfois préférable, dans certaines circonstances, de réduire les exigences pour des projets comportant des risques potentiellement inférieurs ou

proposant des impacts sur le développement potentiellement plus élevés – comme les projets à plus petite échelle ou les activités axées uniquement sur la transformation ou le stockage, et les projets qui cherchent activement à impliquer les groupes de population marginalisés.⁶

Les *Directives de la Sierra Leone pour des investissements durables dans l'agriculture et les bioénergies*, développées par le Gouvernement de Sierra Leone et la FAO, dans le cadre d'un processus de consultation à l'échelle nationale, se penche justement sur une variante de ce concept. Les directives proposent un système de notation, basée sur la façon dont les investissements prennent en compte les risques et les opportunités, d'un point de vue social, environnemental et économique. Le système de notation pondère les points en fonction de la taille de l'investissement, de façon à faciliter l'obtention de notes plus élevées pour les entreprises plus petites (Gouvernement de Sierra Leone, 2013).

Une autre solution pour réduire le fardeau des investisseurs, sans pour autant négliger les aspects sociaux et environnementaux, consiste à mettre en commun les ressources et à appliquer des économies d'échelle dans les procédures de diligence raisonnable. À titre d'exemple, il est possible de réaliser une étude d'impact standard et d'élaborer un plan de gestion dans une zone géographique spécifique, avec des conditions agro-écologiques et socio-économiques particulières, afin d'identifier les principaux risques et possibilités, et de déterminer le type de projets qui peuvent être adaptés à cette zone. Les investisseurs potentiels peuvent alors concevoir des évaluations complémentaires et autres études et plans de gestion spécifiques à leur projet, sans avoir à partir de zéro (Cf. Municipalité de district de Mgungundlovu, 2013). L'un des avantages de ce type «d'approche paysagère», est qu'il encourage les entreprises, les collectivités locales et les habitants à se pencher sur les risques et les opportunités au-delà du niveau des projets, pour soutenir la production alimentaire, les moyens de subsistance, l'utilisation durable des ressources naturelles et la conservation des écosystèmes de manière intégrée ([EcoAgriculture Partners, 2013](#)).

Soutenir les organisations locales et la coopération public-privé

En raison des risques inhérents aux investissements agricoles et de leurs longues périodes de gestation, les bénéfices mettent du temps à se concrétiser. Aux premiers stades, les projets d'investissement peuvent donc dépendre d'un soutien public fort et du capital patient d'investisseurs prêts à renoncer à des rendements financiers immédiats en prévision de rendements financiers, sociaux et/ou environnementaux plus élevés dans le long terme. Le capital patient provient souvent du secteur public (y compris des gouvernements, des institutions de financement du développement et des fonds souverains), ou du secteur à but non lucratif. Toutefois, le secteur privé à but lucratif fournit également de plus en plus de capital patient (notamment des «investisseurs d'impact» et «investisseurs sociaux»), et de plus en plus de projets communs, qui réunissent des acteurs publics et privés, voient le jour ([FAO, 2014](#); [FAO, 2013a](#)).

Les gouvernements et les partenaires de la coopération au développement peuvent également prendre des mesures spécifiques pour accroître la participation des communautés

⁶ Quelle que soit l'approche choisie pour l'étude d'impact, il convient de spécifier clairement les exigences et les rôles respectifs des gouvernements, des investisseurs, des communautés locales et des autres parties prenantes. Selon la Banque mondiale et la CNUCED 2014, les études d'impact fournies par les pays hôtes, comme incitation à l'investissement, produisent la plupart du temps des résultats trop optimistes. Les études d'impact sont généralement plus efficaces lorsqu'elles sont financées et réalisées par les investisseurs eux-mêmes ou des tiers spécialisés et indépendants. Parallèlement, le rôle du gouvernement, pour ce qui est de réglementer et de faire appliquer les règles, est essentiel.

locales et des individus aux processus décisionnels concernant l'investissement étranger dans l'agriculture. À titre d'exemple, il est possible de créer un organisme chargé de défendre les intérêts et de renforcer les capacités des ruraux pauvres, comme un «médiateur des questions agraires». Il est également possible de mettre en place des plates-formes multi-acteurs au niveau national, afin de faciliter un dialogue le plus large possible sur l'investissement agricole.

Pour lutter contre les inégalités des rapports de force et d'accès aux ressources et aux informations entre et au sein des groupes de parties prenantes, il convient de soutenir des organisations locales inclusives et représentatives, en particulier des groupes d'agriculteurs. Les organisations locales peuvent exprimer les intérêts des pauvres ruraux et renforcer leur pouvoir de négociation. Elles peuvent également réduire les coûts de transaction liés à la participation des petits exploitants agricoles, et faire en sorte que les modèles d'entreprise inclusifs soient une solution financièrement viable pour les investisseurs extérieurs.

Conclusions

L'investissement inclusif dans l'agriculture est l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté et la faim. Les investissements publics réalisés par les gouvernements et les bailleurs de fonds, ainsi que les politiques, les règlements et les mesures incitatives, nationales et internationales, doivent encourager les petits producteurs et les PME nationales des filières agricoles à épargner et à investir.

Dans l'ensemble, l'investissement étranger dans le secteur agro-alimentaire des pays en développement joue un rôle beaucoup moins important que l'investissement privé national. Néanmoins, un accroissement des investissements étrangers dans les filières agricoles peut contribuer à créer des emplois décents, à développer des filières et des infrastructures nationales, à améliorer l'accès aux marchés mondiaux et à promouvoir l'adoption de nouvelles technologies ou de nouveaux modèles commerciaux.

Les investissements dans l'agriculture peuvent générer des impacts très divers. Si rien n'est fait, certaines formes d'investissement peuvent comporter des risques importants pour la sécurité alimentaire et sur les plans socio-économique et environnemental. Pour les populations locales, la création d'emplois décents et la possibilité de signer des contrats de sous-traitance avec des investisseurs font partie des effets positifs potentiels les plus importants des investissements dans le secteur agro-alimentaire. Parallèlement, les problèmes liés aux régimes fonciers sont parmi les causes les plus importantes de griefs de la part des populations locales et de retard dans la mise en œuvre des projets. Il existe la plupart du temps une forte corrélation entre d'une part les impacts socio-économiques au niveau local, les répercussions macro-économiques sur les pays hôtes et l'impact environnemental, et d'autre part la viabilité financière et opérationnelle des projets d'investissement. Ainsi, adopter un comportement commercial responsable sert clairement l'intérêt économique à long terme des investisseurs commerciaux.

Alors que la bonne gouvernance aux niveaux national et local est essentielle pour obtenir des résultats positifs et réduire les risques, de nombreux pays ont des lois et des politiques incohérentes et souffrent d'une faible capacité institutionnelle. Des directives internationales sont nécessaires pour aider les gouvernements à créer un environnement favorable et aider les entreprises à concevoir des stratégies d'investissement responsable.

Des initiatives visant à identifier les bonnes pratiques et à élaborer et appliquer des normes volontaires sont actuellement en cours. Les normes internationales ne peuvent pas se substituer aux lois et aux règlements nationaux, ni à l'action publique, mais l'expérience montre que des normes non contraignantes largement acceptées peuvent avoir une influence positive sur les décisions en matière d'investissement.

Il n'existe pas de solution universelle bénéfique à toutes les parties, mais les projets qui allient les forces des investisseurs extérieurs à celles des petits producteurs, et qui font participer les communautés locales et les utilisateurs des terres en tant que partenaires commerciaux actifs dès le départ, offrent les meilleures chances de réussite. A l'inverse, dans un contexte où les institutions sont fragiles et les droits fonciers mal protégés, les acquisitions de terres à grande échelle ont un taux d'échec élevé et sont moins susceptibles de générer des avantages socio-économiques conséquents au niveau local.

Il convient de ne pas ignorer les facteurs sensibles d'économie politique, les intérêts particuliers et les points de vue contrastés sur le développement. Pourtant, on reconnaît de plus en plus qu'il est nécessaire de renforcer non seulement l'investissement, mais tout particulièrement les investissements responsables dans l'agriculture pour favoriser la sécurité alimentaire et le développement durable. Les investissements responsables servent également l'intérêt de sécurité des gouvernements à long terme et les intérêts économiques des investisseurs commerciaux privés. Il est possible, à travers un dialogue critique soutenu par un nombre croissant de données empiriques, d'identifier un terrain d'entente. Décourager les entreprises extractives et spéculatives et stimuler et reproduire à plus grande échelle des investissements mutuellement bénéfiques nécessite des efforts conjoints de toutes les parties prenantes.

Références

En français

Anseeuw, W. Alden Wily, Cotula L. et Taylor, M. 2012. Les droits fonciers et la ruée vers les terres: Conclusions du projet de recherche sur les pressions commerciales sur les terres dans le monde <http://www.cirad.fr/publications-ressources/edition/etudes-et-documents/les-droits-fonciers-et-la-ruee-sur-les-terres>

CSA. Page internet des Principes RAI du CSA <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/resaginv/fr/>

FAO. 2013a. [Tendances et impacts des investissements étrangers dans l'agriculture des pays en développement – Résultats d'études de cas](http://www.fao.org/economic/est/publications/tendances-et-impacts-des-investissements-etrangers/fr/) <http://www.fao.org/economic/est/publications/tendances-et-impacts-des-investissements-etrangers/fr/>

FAO. 2012a. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture – Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur <http://www.fao.org/publications/sofa/2012/fr/>

FAO. 2012b. [Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale](http://www.fao.org/docrep/016/i2801f/i2801f.pdf) <http://www.fao.org/docrep/016/i2801f/i2801f.pdf>

FAO. 2011. Produire plus avec moins – Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne <http://www.fao.org/ag/save-and-grow/fr/index.html>

En anglais

ADB et IFPRI. 2012. The quiet revolution in staple food value chains – Enter the dragon, the elephant, and the tiger <http://www.ifpri.org/publication/quiet-revolution-staple-food-value-chains>

Banque mondiale. 2013. Investing in Agribusiness: A Retrospective View of a Development Bank's Investments in Agribusiness in Africa and Southeast Asia and the Pacific <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16660/810830REVISED00ting0in0Agribusiness.pdf?sequence=1>

Banque mondiale et CNUCED. 2014. The Practice of Responsible Investment in Larger-Scale Agricultural Investments – Implications for Corporate Performance and Impacts on Local Communities <http://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=916>

Cotula, L. 2013. "The New Enclosures? Polanyi, international investment law and the global land rush". Third World Quarterly. Volume 34, Numéro 9, 2013.

Deininger, K. 2011. "Challenges posed by the new wave of farmland investment". Journal of Peasant Studies, 38: 2, 217 - 247

EcoAgriculture Partners. 2013. *Reducing Risk: Landscape Approaches to Sustainable Sourcing* <http://peoplefoodandnature.org/publication/reducing-risk-landscape-approaches-to-sustainable-sourcing-synthesis-report/>

FAO. 2014. *Impacts of foreign agricultural investment in developing countries: evidence from case studies* <http://www.fao.org/3/a-i3900e.pdf>

FAO. 2013b. Enabling environments for agribusiness and agro-industries development: Regional and country perspectives <http://www.fao.org/docrep/017/i3121e/i3121e00.pdf>

FAO. 2012c. The Gender and Equity Implications of Land-Related Investments on Land Access and Labour and Income-Generating Opportunities – A Case Study of Selected Agricultural Investments in Northern Tanzania <http://www.fao.org/docrep/016/ap433e/ap433e.pdf>

FAO. Unpublished. Analytical Assessment of the Policies for Promoting International Investments in Agriculture in Developing Countries – Synthesis of lessons from selected regions and countries

FAO, FIDA, CNUCED et Banque mondiale. 2010. Principles for Responsible Agriculture Investment that Respect Rights, Livelihoods and Resources http://siteresources.worldbank.org/INTARD/214574-111138388661/22453321/Principles_Extended.pdf

FIDA et Technoserve. 2011. Outgrower Schemes—Enhancing Profitability <http://www.technoserve.org/files/downloads/outgrower-brief-september.pdf>

Gouvernement de Sierra Leone. 2013. Sierra Leone Guidelines for Sustainable Agricultural and Bioenergy Investment

IIED et Oxfam. 2012. Tipping the balance: Policies to shape agricultural investments and markets in favour of small-scale farmers <http://dlc.dlib.indiana.edu/dlc/bitstream/handle/10535/8729/G03470.pdf>

Jayne, T.S., Chapato, A., Sitko, N., Nkonde, C., Muyanga, M. et Chamberlin, J. 2014. Is the Scramble for Land in Africa Foreclosing a Smallholder Agricultural Expansion Strategy?

Mgungundlovu District Municipality. 2013. uMgungundlovu District Municipality Strategic Environmental Assessment and Strategic Environmental Management Plan – SEA REPORT

Smaller, C. and Mann, H. 2009. A Thirst for Distant Lands: Foreign investment in Agricultural Land and Water, Winnipeg, IISD <http://www.iisd.org/publications/pub.aspx?id=1122>

The Munden Project. 2013. Global Capital, Local Concessions: A Data-Driven Examination of Land Tenure Risk and Industrial Concessions in Emerging Market Economies http://www.rightsandresources.org/documents/files/doc_6301.pdf

Commentaires ou questions peuvent être adressées à:
Jesper Karlsson
Consultant
Division du commerce et des marchés
Département du Développement Économique et Social
+39 06 570 55338
ericjesper.karlsson@fao.org